COMITE DE LA HAUTE-GARONNE DE JUDO, JUJITSU, KENDO & DA

PLAN D'ACTION ET DE DEVELOPPEMENT DEPARTEMENTAL

OLYMPIADE 2016/2020

SAISON SPORTIVE 2016/2017

Cérémonie d'ouverture du Tournoi national excellence minimes 2017

PREAMBULE

Histoire du judo

JIGORO KANO

En observant les branches chargées de neige et voyant les plus grosses casser sous le poids de l'agresseur naturel et les plus souples s'en débarrasser en pliant, un moine japonais, **Jigoro Kano** fit le constat suivant : le souple peut vaincre le fort.
S'inspirant de cette observation et des techniques de combat des samouraïs, **il posa en 1882 les principes fondateurs d'une nouvelle discipline : le Judo, littéralement « voie de la souplesse »** (« ju » : souplesse, adaptation, « do » : l'art, la voie).
Le judo est un art martial et un sport de combat basé pour l'essentiel sur des techniques de projection, de contrôle au sol, d'étranglements et de clés.
Il est conçu selon deux principes fondamentaux : **« Entraide et Prospérité Mutuelle » et « Utilisation Rationnelle de l'Energie ».**
C'est une école de rigueur ou chacun peut et doit y trouver sa place.
Depuis 1964 à Tokyo, le judo est une discipline olympique.

En proposant un développement physique, moral et spirituel, le Judo permet aux judokas de s'épanouir en harmonie avec eux-mêmes et surtout avec les autres.

LA FFJDA (fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines associées)

La FFJDA (prés de 600000 licenciés et plus de 5600 clubs) **a été créée en 1946** (dix ans après l'apparition du judo en France sous l'impulsion de Maître Kawaishi) ; elle regroupe l'ensemble des clubs qui adhèrent à une même démarche éducative et éthique, pour développer et améliorer la pratique sous toutes ses formes et pour le plus grand nombre.
Tenant compte des spécificités du judo et de ses origines, elle s'est dotée d'un Code Moral inspiré du Bushidô, code des guerriers japonais, définissant les règles de conduite comme le faisaient les codes de la chevalerie. Ce code moral affirme les valeurs essentielles que la pratique du judo permet de comprendre et d'acquérir et symbolise la volonté éducative du judo français.

La fédération est présente dans chaque région et département français par ses organismes décentralisés que sont les ligues et les comités. Ceux ci sont administrés par des judokas, tous ceintures noires, élus par les représentants des clubs ; ils ont en charge l'organisation des différentes animations et manifestations sportives : compétitions, stages (technique , arbitrage…) formation des enseignants et dirigeants…
Les conseillers techniques fédéraux et les cadres d'Etat concourent au fonctionnement et au développement de nos disciplines.

Henri COURTINE est un des pionniers du judo français. Il est à ce titre le seul français à être 10° Dan.

Le Président en exercice de la FFJDA est **Jean Luc ROUGE** premier champion du monde français (en 1975).

En 1980, Jocelyne TRIADOU fut notre 1ère championne du monde féminine.
Les 1ers champions olympiques furent en 1980 à Moscou, **Thierry REY et Angelo PARISI** et à Barcelone en 1992, **Cécile NOWAK et Cathy FLEURY.**

Parmi nos champions les plus titrés citons :

- **David DOUILLET** : 2 fois champion olympique (1196 Atlanta et 2000 Sydney),
- 4 titres de champion du Monde et 2 titres de champion d'Europe.
- **Lucie DECOSSE** : championne olympique (2012 Londres), 3 titres de championne du Monde et 4 fois championne d'Europe.
- **Teddy RINER** : 2 fois champion olympique (2012 Londres et 2016 Rio), 8 fois champion du Monde et 4 fois champion d'Europe.

La ligue Occitanie de Judo, jujitsu, kendo et DA

Organisme décentralisé de la FFJDA, la ligue (présidée par Frank Opitz) a pour missions essentielles de fédérer les comités départementaux de son ressort, la coordination des actions, la formation et l'organisation des compétitions et animations.
Elle a élaboré pour l'olympiade un plan d'action et de développement régional (PADR).
La mise en œuvre des actions contenues dans le PADR est assurée par l'ETR (Equipe Technique Régionale) et par l'IRFEJJ (Institut Régional de Formation et d'Enseignement Judo Jujitsu).

- **L'ETR** est placée sous la responsabilité d'un CTS coordonnateur (Louis Guiseppi) ; sont membres de l'ETR, les conseillers techniques fédéraux (Nadir Ali Bey pour la Haute-Garonne) ou référents techniques départementaux, les responsables sportifs de ligue et des départements (Jean-Louis Gimenez pour le comité 31), et divers intervenants ou responsables de commissions.

- **L'IRFEJJ**, organisme de formation reconnu, a en charge les formations initiales et continues :
  - des bénévoles (dirigeants, arbitres, commissaires sportifs, juges),
  - des enseignants bénévoles (qualifications fédérales d'assistants clubs, d'animateurs suppléants)
  - des enseignants (CQPAM, BPJEPS)
  - la formation et le perfectionnement des licenciés (plateformes de perfectionnement, stages, pôle espoirs de Toulouse et CREJ…).

  Certaines de ces formations sont déléguées aux comités départementaux.

Le judo en Haute-Garonne :

En juin 1945, **Mr Gilles Maurel** assisté de Mr Landetcheberry, ouvre à Toulouse, le 1er club de judo de Midi-Pyrénées : l'ASPP (Association Sportive de la Préfecture de Police).
Elève de **Mr Sauvenière** (pionnier du judo en France), Mr Maurel devient la 1ère ceinture noire de la région en juin 1946.
Mr Maurel a tour à tour permis à de nombreux judokas d'obtenir la ceinture noire.

Le 12 octobre 1970, le comité départemental de judo voit le jour ; son 1er président sera **Mr Vasseur** ; **Mr Gayraud** lui succédera.

Durant 20 ans, de 1976 à 1996, **André Zovéda** présidera aux destinées du comité de la Haute-Garonne.
Le nombre de pratiquants est passé de 2000 en 1976 (répartis dans 64 clubs) à 8600 en 1996 (répartis dans 115 clubs) et à **14093 (répartis dans 117 clubs) en 2016.**
En mars 1980, est inauguré à Toulouse, notre actuel dojo régional et départemental : « La Maison du Judo ».
André Zovéda et Jacques Marronie ont grandement contribué à cette réalisation.
Gérard Castagné a succédé à André Zovéda pendant l'olympiade 1996/2000.

Depuis mai 2000 (soit 4 olympiades), les clubs du département ont confié la direction du comité à **Jean-Claude Borredon**.
Il a en charge, avec son équipe et pour une 5ème olympiade, la conduite de la politique de notre organisme.

Le comité de la Haute-Garonne :

Les clubs de judo, jujitsu, kendo & DA de la Haute-Garonne sont statutairement fédérés au sein du comité départemental et ce, pour plus d'efficacité, de cohérence et de poids.

Le comité, organisme territorial décentralisé de la FFJDA, et organisme de proximité, a un certain nombre de missions ; à chacune de ces missions sont attachés des objectifs et des actions à mettre en place ou à pérenniser pour les atteindre.

Le plan d'action et de développement départemental (PADD) s'inscrit et découle en grande partie du projet fédéral et du PAT (plan d'action territorial).

Les missions du comité de la Haute-Garonne :

Les missions « de développement et de promotion »

- **Aide à la création de clubs ou de dojos annexes**
- **Augmentation de l'offre** : actions de diversification des pratiques et d'accueil de nouveaux publics
- **Communication et promotion de nos disciplines** (« Mercredis de l'Equipe de France », organisation conjointement avec la ligue des championnats de France par équipes de clubs 1ère division…)
- **Animation de réunions de formation/information et accompagnement des dirigeants**
- **Contact direct avec les clubs : rôle de conseil**
- **Mise à disposition du CTF auprès des clubs**

Missions éducatives, sociales, sportives et techniques

- **Formation initiale des arbitres et commissaires sportifs** niveau club au sein de notre EDA (Ecole Départementale d'Arbitrage) et plus particulièrement au sein de l'EJO (école des jeunes officiels)
- **Formation et perfectionnement par délégation de l'IRFEJJ des arbitres et commissaires sportifs départementaux** et accompagnement vers le niveau supérieur
- **Prise en charge** (depuis la saison sportive 2013/2014), par délégation de l'IRFEJJ **des renouvellements des certifications fédérales pour l'enseignement bénévole**
- **Organisation, coordination et suivi de nos animations**
- **Organisation des phases départementales sélectives aux divers championnats de France M & F** (pour les minimes, cadets, juniors, séniors 1ère division).
- **Organisation des critériums départementaux sélectifs pour les phases régionales** (benjamins, minimes)
- **Formation initiale ou perfectionnement technique des licenciés**
- **Transmission de notre culture judo en s'appuyant sur notre code moral**
- **Mise en place de formations aux premiers secours pour les dirigeants, les arbitres et CS officiels**
- **Participation à la dynamique régionale de tournois**
- **Participation à la politique nationale de tournois**
- **Participation aux organisations régionales de manifestations en faveur des handicapés**
- **Aide à la détection des jeunes pouvant intégrer le Pôle Espoirs ou le CREJ de Toulouse**
- **Contribution au développement du judo pour les féminines par le développement de jujitsu et du taïso**
- **Participation** (coordination et relais fédéral) **à l'opération « ensemble pour un avenir citoyen » avec la police nationale**

Pour mener à bien ces missions (qui se recoupent ou sont complémentaires), le comité s'appuie sur une équipe de dirigeants bénévoles, sur son conseiller technique fédéral, sur sa secrétaire administrative et sur l'encadrement des clubs (dirigeants et enseignants).

Membre de la ligue, organisme territorial de gestion auquel il est rattaché, le comité participe activement à l'application sur le terrain de la politique fédérale par la mise en œuvre d'actions cohérentes dans les domaines techniques, sportifs, administratifs et financiers.

Il représente la fédération auprès des pouvoirs publics, des collectivités locales et du mouvement sportif de son ressort territorial.

Le grade

Le grade est le symbole d'une progression globale du judoka sur le plan moral (shin), technique (gi) et physique (tai) dont la ceinture est la marque apparente.
La ceinture noire manifeste l'accession à un premier niveau significatif dans cette progression. Le grade est aussi le symbole de l'unité des judokas, formés par un travail en commun.

Les ceintures symbolisent la progression de l'élève et sont délivrées par le professeur jusqu'à la ceinture marron.
Ensuite, un examen officiel permet d'obtenir la ceinture noire.

Aujourd'hui, le Judo français en compte près de 38 000 et plus de 100 000 ont été décernées depuis la création de la Fédération.
A partir de la ceinture noire ou 1er dan, les grades ne sont plus délivrés au sein du club par les professeurs mais par la Commission Spécialisée des Dan et Grades Equivalents (CSDGE) de la FFJDA.

SOMMAIRE

A/ ETAT DES LIEUX

1 Les licenciés

1.1 Evolution du nombre des licenciés
1.2 Répartition Masculins et féminines
1.3 Répartition par catégories fédérales et sexe
1.4 Répartition par tranche d'âge scolaire et sexe
1.5 Les grades
1.6 Taux de fidélisation
1.7 Nombre de licences par club

2 L'environnement

2.1 Les clubs
2.2 Les compétitions
2.3 La formation et le perfectionnement des licenciés
2.4 Le dojo
2.5 La gestion des compétitions
2.6 L'encadrement médical

3 Les moyens humains

3.1 Le comité directeur
3.2 L'organigramme (voir annexe 1)
3.3 Les emplois salariés
3.4 Les arbitres et commissaires sportifs
3.4.1 Les arbitres
3.4.2 Les commissaires sportifs
3.4.3 L'Ecole des Jeunes Officiels (EJO)

4 Les moyens financiers

4.1 Les ristournes fédérales, les subventions : le budget prévisionnel 2017
4.2 La cotisation club

B/ ANALYSE : NOS FORCES ET NOS FAIBLESSES

C/ OBJECTIF : LE DEVELOPPEMENT DES CLUBS

D/ LES PLANS D'ACTIONS

1 L'éducation, la formation initiale et le perfectionnement des licenciés

2 La formation des bénévoles

3 Les actions de l'équipe technique départementale

4 Actions de promotion de la citoyenneté

ANNEXE

Annexe 1 : L'organigramme 2016/2020
Annexe 2 : le budget prévisionnel 2017

A/ ETAT DES LIEUX

1. Les licenciés

1.1 Evolution du nombre des licenciés

Saisons	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
LA FFJDA	570117 (+ 3.44%)	582044 (+ 2.09%)	584725 (+ 0.46%)	603896 (+ 3.28%)	612896 (+ 1.49%)	593427 (- 3.18%)	581764 (-1.97%)	578177 (-0.62%)
MP/OCCITANIE	25104 (+ 3.38%)	25045 (- 0.24%)	25943 (+3.59%)	26181 (+0.92%)	26863 (+2.6%)	27223 (+ 1.34%)	26784 (-1.61%)	46773
HAUTE-GARONNE	11876 (+ 4.24%)	11607 (- 2.27%)	12337 (+ 6.29%)	12718 (+ 3.09%)	13164 (+ 3.51%)	13563 (+ 3.03%)	13436 (-0.94%)	14093 (+4.89%)

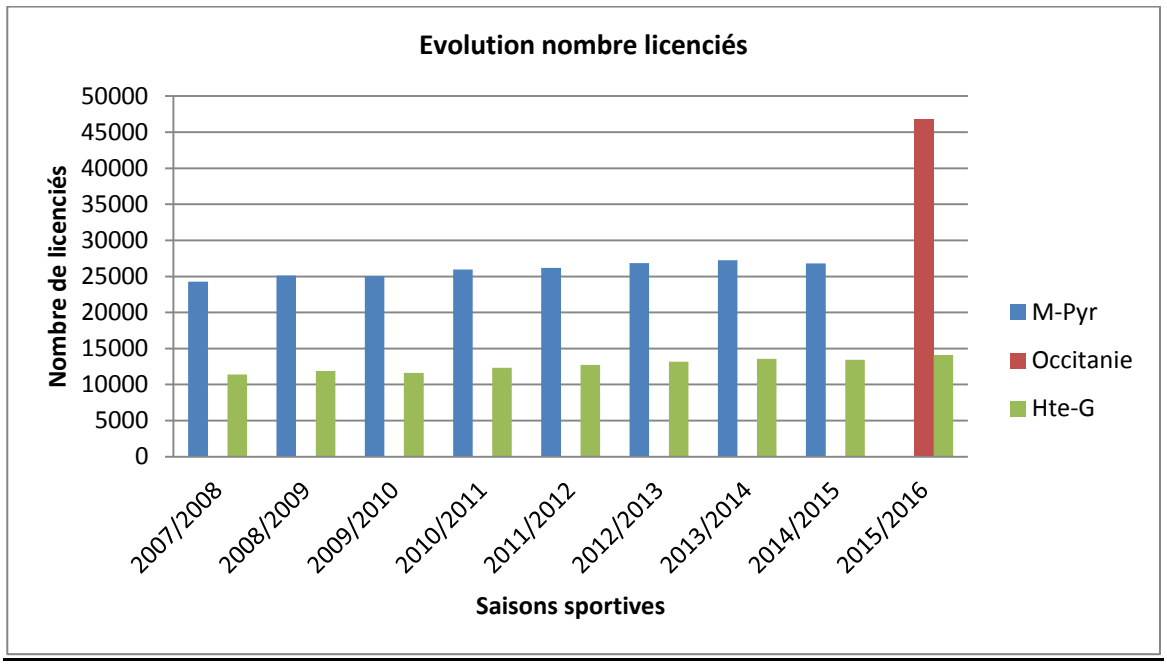

Un seul type de licence quel que soit le type de pratique (école de sport, loisirs ou compétition) et quelle que soit la discipline (judo, jujitsu, taïso..).

1.2 Répartition Masculins/Féminines

Saisons	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Masculins	9090 (73.7%)	9494 (74.6%)	9827 (74.6%)	10077 (74.3%)	10034 (74%)	10156 (72.07%)
Féminines	3247 (26.3%)	3224 (25.4%)	3337 (25.4%)	3486 (25.7%)	3402 (26%)	3937 (27.93%)

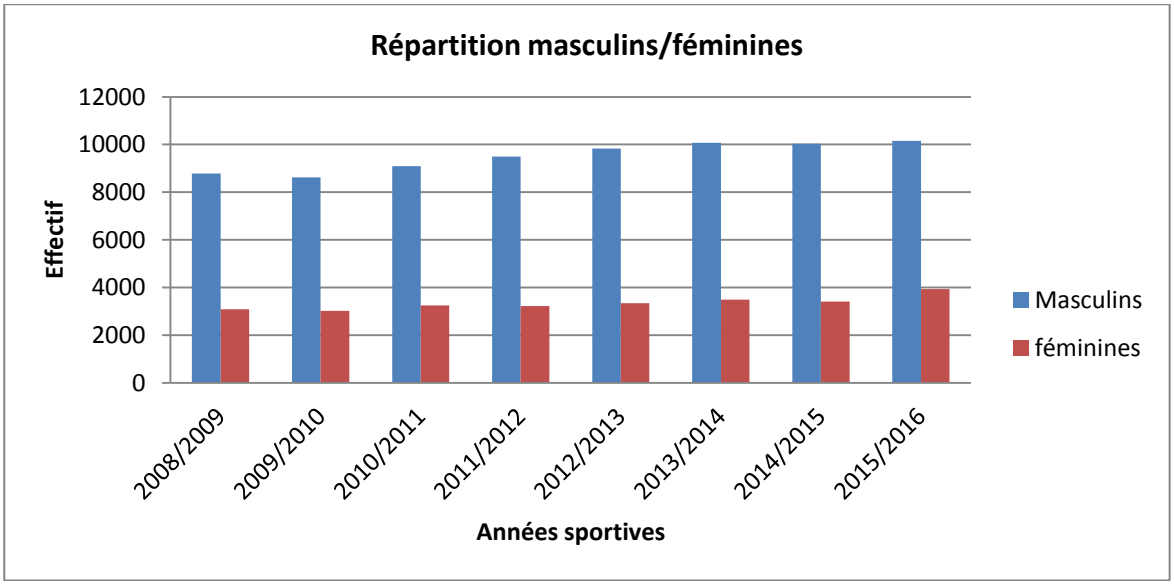

1.3 Répartition par catégories fédérales et sexe (saison 2015/2016)

	1	2	3	4	5	6	7	8
Catégories d'âge	Babies	Mini-poussins	Poussins	Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors	séniors
Licences M	2711	2060	1494	904	513	517	234	2101
Licences F	356	703	573	333	195	205	119	1075
Total licences	3067	2763	2067	1237	708	722	353	3176

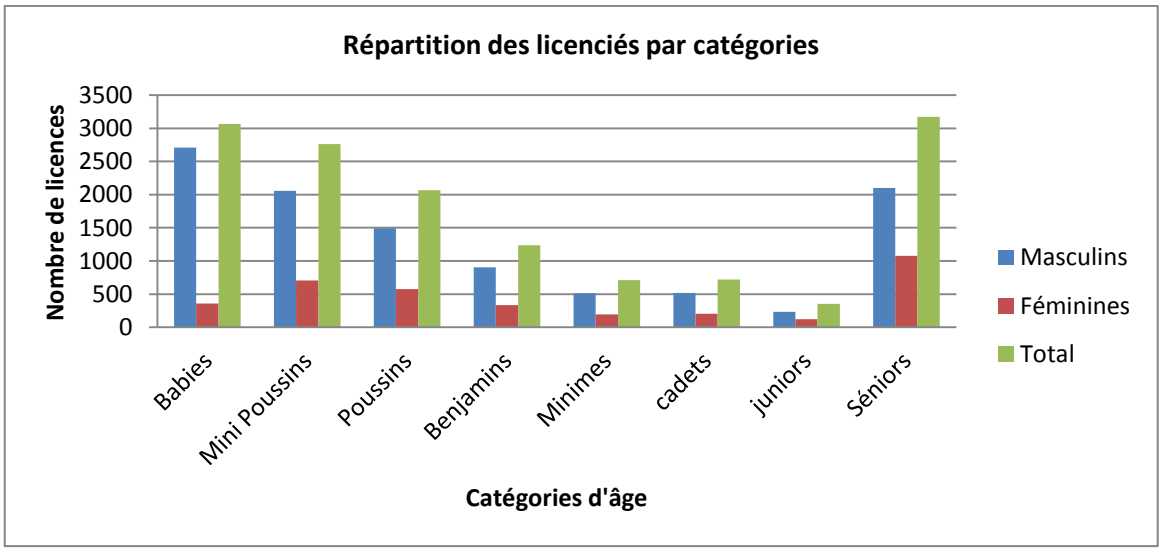

1.4 Répartition par tranches d'âge scolaire et sexe (saison 2015/2016)

tranches d'âges scolaires	maternelle	primaire	collège	lycée
licences Masculins	2697	4080	1077	442
licences féminines	733	1486	394	177
Total licences	3430	5566	1471	619

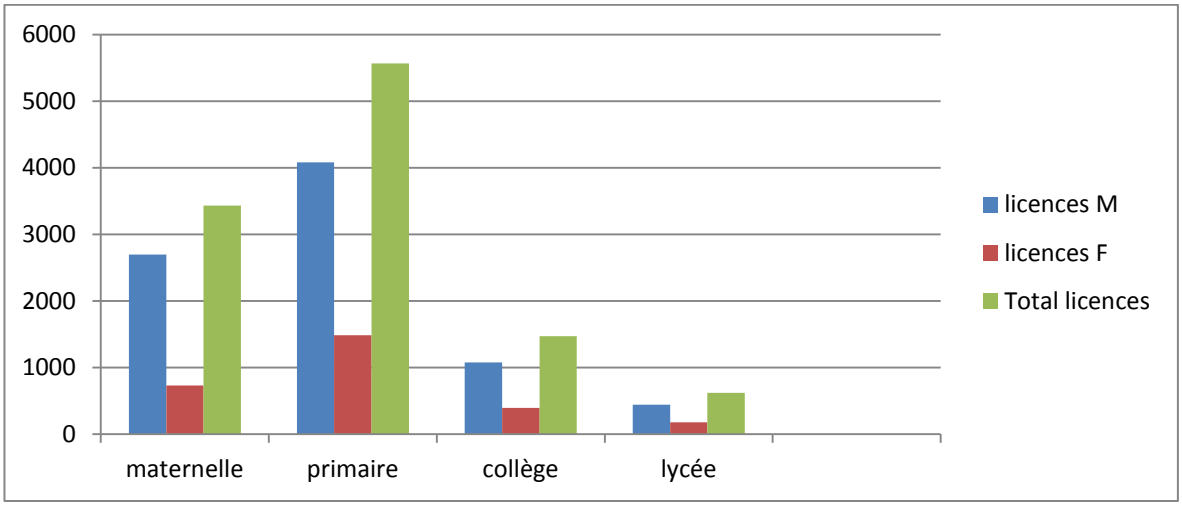

1.5 Les Grades

Les différents grades de Judo, Jujitsu et disciplines associées forment un ensemble dans la progression des connaissances. Les valeurs morales, la maîtrise technique et la participation aux épreuves sportives sont l'aboutissement normal de l'enseignement et de l'exemple dispensé, de l'étude technique et de l'entraînement (SHIN – GHI – TAI).

1.5.1 Répartition Kyus/Ceintures noires

9.67% des licenciés de la Haute-Garonne sont ceintures noires, 90.33% sont des Kyus (Ceinture blanche à marron). Ces chiffres sont quasi constants sur la dernière olympiade.

1.5.2 Répartition des ceintures noires par dan (saison 2014/2015)

Grades	1D	2D	3D	4D	5D	HG	Total
Haute- Garonne	749	289	150	68	31	10	1300
Ligue Midi-Pyrénées	1571	599	270	118	64	28	2656

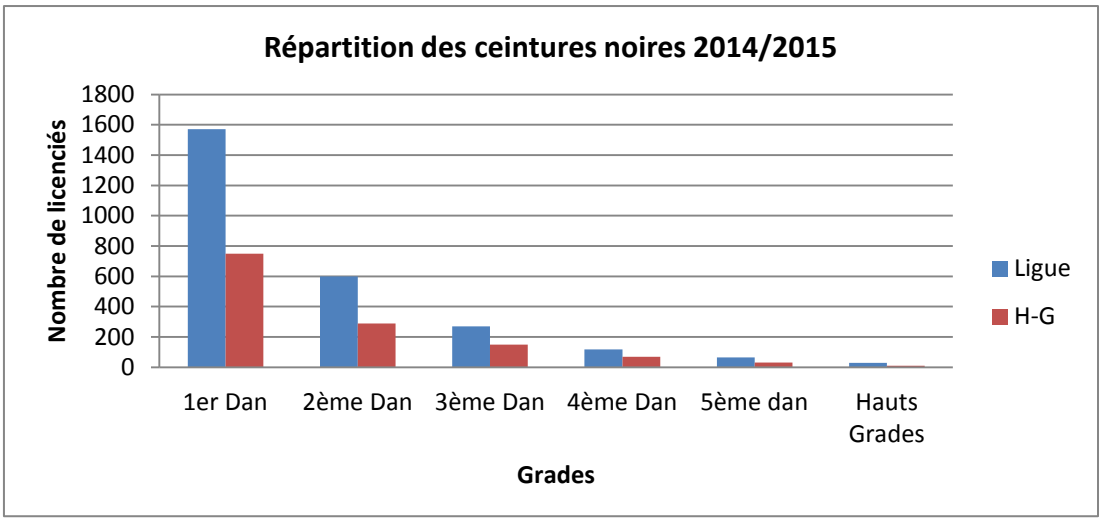

1.6 Taux de fidélisation

Saisons	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
% renouvellement masculins	61	63	62.08	63.12	60.44	58.59%
% renouvellement féminines	56	62.5	56.38	59.12	56.80	

1.7 Nombre de clubs par tranches de licences saison 2015/2016 (moyenne 120 licences/club)

Nombre de Licences	< 50	50 à 100	100 à 200	200 à 300	>300
Nb Clubs Haute- Garonne	26	29	43	13	6

2. L'environnement

2.1 Les clubs

Saisons	2016/2017	2015/2016	2014/2015	2013/2014	2012/2013	2011/2012
Nombre de clubs	117	117	121	121	116	111

2.2 Les compétitions

Toutes les compétitions ci -dessous sont organisées par le comité et ouvertes aux masculins et aux féminines.

Saisons	2016/2017	2015/2016	2014/2015	2013/2014	2012/2013	2011/2012
Ouvertes au national (individuel)	2G +2F	2 G + 2 F	2 G + 2 F	2	1	1
Tournois ouverts à la région (individuel)	5G + 5F	6 G + 6 F	4 G + 4 F	5	5	4
Critériums départementaux minimes (individuel)	2G + 2F	2 G + 2 F	4 G + 4 F	8	8	9
Critérium départementaux benjamins (individuel)	3G + 3F	3 G + 3 F	3 G + 3 F	4	4	4
Equipes de clubs	2G + 2F	2G + 2F + 1 mixte	2G + 2F + 1 mixte	2G + 2F + 1 mixte	2G + 2F + 1 mixte	2G + 2F + 1 mixte

2.3 La formation et le perfectionnement des licenciés

Saisons	2016/2017	2015/2016	2014/2015	2013/2014	2012/2013	2011/2012
Stages d'arbitrage (judo + jujitsu)	3	2	2	2	2	2
Stages EJO / arbitres & CS clubs	3	3	4	4	4	4
Stages Perfectionnement jujitsu	4	7	7	8	7	7
Stages Perfectionnement Katas	3	3	3	3	3	3
Stages Perfectionnement debout/sol	3	3	3	3	2	6
Entrainements de masse	Avec pôle	avec ligue	avec ligue	7	4	4
Stages taïso	3	3	3	0	0	0
Plateformes Minimes (stages)	4	4	4	4	4	En ligue
Stages Ne Waza	3	3	3	0	0	0
Stages katas minimes	1	1	1	2	2	0
Stages benjamins	2	1	1	1	2	2

2.4 Le dojo (départemental et régional)

La majorité de nos compétitions et animations se font à la « Maison du Judo » de Toulouse.
Cette structure (municipale) est la seule dans la région qui comprend huit surfaces de combats installées en permanence, une salle d'échauffement, et qui a une importante capacité d'accueil de public (750 places). Elle nous permet l'organisation des manifestations départementales, régionales et d'ampleur nationale (tournoi national excellence minimes, tournoi label A national cadets/cadettes 1ère année, « Mercredis de l'Equipe de France »…).
Elle héberge (à titre gracieux) les bureaux du comité (secrétariat et bureau CTF).
La ligue Midi-Pyrénées et le comité de la Haute-Garonne ont équipé la Maison du Judo d'écrans et de matériel informatique pour permettre au public de suivre le déroulement de chaque combat.

2.5 La gestion des compétitions

Toutes nos compétitions sont gérées à l'aide du logiciel fédéral de tirage au sort et la tenue des tables est informatisée; les préinscriptions se font par le biais de l'extranet fédéral. La gestion des poules et tableaux est informatisée.

2.6 L'encadrement médical

Pour chaque compétition, une couverture médicale composée d'un médecin et d'une équipe de secouristes est assurée.

3. Les moyens humains

3.1 Le comité directeur

- Président honoraire : M. ZOVEDA André
- Président : M. BORREDON Jean-Claude
- Vice- Président : M. GIMENEZ Jean-Louis
- Vice- président: M. DUCHEN Christophe
- Secrétaire Générale : Mme ALLEGUEDE Brigitte
- Trésorière : Mme FERRET Régine
- Membres : Mmes BIHRY Marianne, ORRIOLS Marie, M. MISSOURI Youcef, SEMPE Yves.

3.2 L'organigramme (ANNEXE 1)

3.3 Les emplois salariés

2.2.1 Un technicien en CDI à temps plein (Conseiller Technique Fédéral).

2.2.2 Une secrétaire administrative en CDI à 2/5 de temps.

3.4 Les arbitres et commissaires sportifs

3.4.1 Les arbitres

Saisons	2016/2017	2015/2016	2014/2016	2013/2014	2012/2013	2011/2012
Nationaux	10	11	11	12	11	8
Inter Régionaux	6	7	5	4	6	4
Régionaux	26	32	26	20	19	14
Départementaux	17	11	5	21	8	10
TOTAUX	59	61	47	57	44	36

3.4.2 Les commissaires sportifs (teneurs de tables)

Saisons	2016/2017	2015/2016	2014/2015	2013/2014	2012/2013	2011/2012
Nationaux	4	4	3	3	1	2
Inter Régionaux	10	9	3	4	2	3
Régionaux	26	25	22	17	15	7
Départementaux	16	15	21	44	18	17
TOTAUX	56	53	49	68	36	29

3.4.3 L'école des Jeunes officiels

Saisons	2016/2017	2015/2016	2014/2015	2013/2014	2012/2013	2011/2012
Nombre	18	30	35	33	51	41

4. Les moyens financiers

4.1 Les ristournes fédérales, les subventions (voir le budget prévisionnel 2017. ANNEXE 2)

La licence fédérale (37€) pour la saison 2016/2017 est perçue par les clubs et reversée en totalité à la FFJDA.

La FFJDA contribue au fonctionnement du comité en lui ristournant un budget pour le fonctionnement et un budget pour l'aide à l'emploi du conseiller technique fédéral.

Les clubs versent l'équivalent d'une adhésion au comité et à la ligue : c'est la cotisation club (voir 4.2) qui matérialise l'adhésion du club à la FFJDA.

4.2 Cotisations clubs : part départementale 2017

EFFECTIFS CLUBS	MONTANTS	EFFECTIFS CLUBS	MONTANTS
Moins de 24 licenciés	60 €	De 225 à 249 licenciés	230€
De 25 à 49 licenciés	80 €	De 250 à 274 licenciés	245€
De 50 à 74 licenciés	100 €	De 275 à 299 licenciés	260€
De 75 à 99 licenciés	120 €	De 300 à 324 licenciés	270€
De 100 à 124 licenciés	140 €	De 325 à 349 licenciés	280€
De 125 à 149 licenciés	160 €	De 350 à 374 licenciés	290€
De 150 à 174 licenciés	180 €	De 375 à 399 licenciés	300€
De 175 à 199 licenciés	200€	Plus de 400 licenciés	310€
De 200 à 224 licenciés	215€		

Stage arbitrage Maison du Judo de Toulouse 10/12/2016

B/ ANALYSE : NOS FORCES ET NOS FAIBLESSES

A partir des informations et statistiques recensées dans l'état des lieux fait précédemment, il convient de définir objectivement nos besoins en :

- Identifiant les forces de notre comité
- Identifiant nos faiblesses ou insuffisances qui sont un frein dans l'évolution ou la vie du comité
- Envisageant le renforcement des points forts
- Tentant de pallier aux points faibles

	Nos forces	Nos faiblesses ou insuffisances
Les licenciés	- Forte augmentation du nombre de licenciés sur le comité (+ 7%) pendant l'olympiade 2008/2012 et surtout + 10.81% sur l'olympiade 2012/2016 (dont 4.89% entre 2014/2015 et 2015/2016). La barre des 14000 licences a été dépassée au 31/08/2016. A la fin de cette saison 2016/2017, nous devrions dépasser les 14700 adhérents en Haute-Garonne.	- Légère augmentation du % de féminines à 28% de l'effectif, en 2014/2015. - Effectif insuffisant chez les préadolescents et adolescents, jusqu'en juniors (fidélisation difficile) - % de renouvellement de licences quasi constant mais trop faible - Le 1er dan de la ceinture noire semble être un but (encore trop - peu de candidats se présentent aux grades supérieurs).
L'environnement	- Multiplication des lieux de pratique, mais nombre de clubs constant en 2014/2015 et légère baisse en 2015/2016 (car reprises de structures en annexes) - Mise à disposition par la Mairie de Toulouse d'un dojo et de bureaux à titre gracieux - Outils de travail performants (matériel informatique, écrans de suivi des compétitions…) - - Suivi médical des compétitions performant (un médecin et une équipe de secouristes) - Possibilité d'aide fédérale à l'ouverture de clubs par l'octroi de 60 m² de tatamis pour l'ouverture de clubs avec enseignant féminin.	- Implantation du judo dans les écoles, les collèges, les lycées et les universités, insuffisante, malgré la mise en place d'une convention nationale entre la FFJDA et l'Education Nationale - Dans certaines communes l'aménagement des rythmes scolaires a entrainé une baisse des effectifs dans les clubs de judo - En raison de contraintes budgétaires, le nombre de surfaces octroyées par la FFJDA aux clubs est insuffisant (30 surfaces au plan national pour l'ouverture de clubs avec enseignant féminin)
Les moyens humains	- Continuité dans la gestion du comité depuis 4 olympiades ; le président JC Borredon et son équipe ont été reconduits à la tête du comité pour une cinquième olympiade - Nombreux bénévoles sur l'organigramme - Des salariés (le CTF à temps plein et la secrétaire administrative à 2/5 de temps) - Une vingtaine de jeunes officiels inscrits à l'Ecole des jeunes officiels (EJO)	- compte tenu du manque de disponibilité de certains arbitres et commissaires sportifs en titre, il convient d'assurer au sein de l'école départementale d'arbitrage la formation initiale d'une nouvelle génération (dés la catégorie benjamins) ; vu les catégories d'âges concernées (de benjamins à juniors), la difficulté est de les fidéliser. - L'objectif est que chaque club ayant des compétiteurs puisse mettre à disposition 1 arbitre ou 1 commissaire sportif officiel
Les moyens financiers	- L'augmentation du nombre de licenciés en 2015/2016, permettra, nous l'espérons, une légère augmentation des recettes émanant du fédéral (ristournes sur les licences) - Les subventions de l'état (CNDS), conseil départemental et la mise à disposition à titre gracieux des installations municipales contribuent à l'équilibre de notre budget	- A noter que le comité a une activité qui nécessiterait la présence d'un secrétaire administrative à temps plein ; grâce à l'investissement des bénévoles et en particulier des membres du bureau, le comité fonctionne avec une secrétaire administrative à temps partiel (2/5 de temps). - A terme, se posera le problème du financement d'un temps plein !

C/ OBJECTIF : DEVELOPPEMENT DES CLUBS

Après avoir fait l'état des lieux, et analysé la situation du Comité de la Haute-Garonne de Judo, Jujitsu, Kendo & Da, il ressort que l**e principal objectif et notre mission essentielle sont d'aider au développement des clubs.**

Pour atteindre cet objectif, il convient de définir :

- Les actions et les moyens mis en œuvre pour les réaliser
- Les indicateurs et les critères d'évaluation

Le financement et le détail des plans d'actions est contenu dans le dossier CNDS.

Objectif unique et pluriannuel	Actions	Finalités des actions
Aide au développement des clubs	**Contribuer à la promotion du sport santé en proposant une offre de pratiques diversifiées**	- Eduquer, assurer la formation initiale et le perfectionnement de nos publics (toutes catégories d'âges, féminines, handicapés, adeptes du sport loisir et compétiteurs) - Promouvoir la santé par le sport - Fidéliser les licenciés - Permettre une progression technique et dans l'acquisition des grades - Augmenter le nombre de licenciés - Transmettre notre culture judo (les valeurs contenues dans notre code moral sont une force pour le judo)
	Formation des bénévoles	- Détecter et former des dirigeants, arbitres et commissaires sportifs et des enseignants (aspects qualitatif et quantitatif) - Permettre la progression des arbitres et commissaires sportifs (teneurs de tables) - Susciter des vocations - Accompagner les acteurs du judo - Participer au développement des individus - Transmettre notre culture judo pour aider les clubs à rester des facteurs essentiels de cohésion sociale
	Les actions de l'Equipe Technique Départementale (ETD)	- Participer à l'élaboration du plan d'action et de développement du comité (PADD) et du calendrier. - Être une force de proposition - Mettre en œuvre les actions de développement - Evaluer les actions menées

Les jeunes officiels (arbitres et commissaires sportifs) et leur encadrement

D/ LES PLANS D'ACTIONS

1. L'éducation, la formation initiale, le perfectionnement des licenciés et le « sport santé »

1.1 Le diagnostic :

Organisme de proximité des clubs, une des missions essentielles du comité est de contribuer à l'éducation, à la formation et au perfectionnement des licenciés.
Cette mission s'intègre :
- dans la politique nationale d'amélioration de la santé des individus par la pratique sportive adaptée
- et dans la politique fédérale (ligue et FFJDA).

1.2 La présentation de l'action :

A noter que toutes nos féminines sont concernées par l'ensemble des activités proposées (plateforme technique judo, stages jujitsu, taïso, arbitrage, katas, animations/compétitions).

- **Formation technique**:
  - ✓ 3 séances de **perfectionnement katas** (animées par 1 Haut-Gradé 7ème dan).
  - ✓ 3 séances de **perfectionnement technique** décentralisées (animées par 2 Haut-Gradés 7ème dan).
  - ✓ 3stages d'une demi-journée de **jujitsu** (technique, combat, arbitrage).
  - ✓ 1 **stage jujitsu** de rentrée de 2 jours (à Barcarès).
  - ✓ 1 journée de stage jujitsu (fin de saison) animée par 1 intervenant national.
  - ✓ 3 stages/regroupement **taïso.**
  - ✓ **entrainements de masse** communs avec le pôle espoirs (ouverts à tous dès minime 1ère année).
  - ✓ 1 **stage/rassemblement des benjamins 2 en début de saison sportive avec les minimes**.
  - ✓ 5 **plateformes techniques ouvertes aux minimes**, de 3 heures chacune, à la Maison du judo de Toulouse ou décentralisées dans les clubs (au programme : technique judo, arbitrage, katas et culture judo), supports à la sélection pour la coupe de France minimes par équipes de départements, à laquelle le comité participera en octobre 2017 à Ceyrat (63) ou à Villebon/Yvette (93).
  - ✓ 1 **stage katas spécifique pour les minimes** animés par 2 Haut-gradés 6ème dan (suivi d'une coupe katas servant de sélection pour la coupe de France minimes par équipes de départements).
  - ✓ **Participation à la dynamique régionale de tournois : organisation** d'un TR M & F de jujitsu, d'un tournoi national minimes excellence M & F, d'un tournoi national label A cadets/cadettes 1ère année**, d'une coupe régionale ceintures de couleur cadets/cadettes, d'1 coupe régionale ceintures de couleur juniors/séniors M & F**, d'un critérium régional par équipes de clubs, benjamins M & F et d'un critérium régional par équipes de clubs minimes M & F).
  - ✓ Organisation de **3 critériums départementaux benjamins** G & F sélectifs pour le critérium régional.
  - ✓ Organisation de **2 critériums départementaux** sélectifs pour la **région minimes.**
- **Prise en charge par délégation de l'IRFEJJ des renouvellements des certifications fédérales pour l'enseignement bénévole** (Assistants-clubs, Animateurs suppléants, C.F.E.B) pour répondre aux besoins de proximité des clubs ; une douzaine de stages départementaux de perfectionnement techniques sont répertoriés pour valider des heures de renouvellement pour les certifications fédérales.
- **Transmission de notre culture judo** (exemplarité, code moral…) dans le but de contribuer à la formation de citoyens responsables et solidaires : lecture d'un message lors de chaque compétition organisée par le comité, et créneau horaire sur les plateformes minimes, challenge du meilleur comportement…

1.3 Les bénéficiaires

Toutes les catégories d'âges, masculins et féminines sont concernées de benjamins à vétérans.

1.4 Les moyens mis en œuvre

- Des moyens humains conséquents :
  Le CTF, les intervenants ponctuels (instructeurs, formateurs, enseignants de clubs, Hauts Gradés), la secrétaire administrative, les bénévoles (élus du comité, responsables des commissions)
- Des moyens financiers :
  La quote-part des salaires du CTF et de la secrétaire administrative, les vacations des intervenants, les frais de déplacement, la restauration éventuelle, les vacations du médecin et des secouristes…

1.5 Les résultats attendus

- Une augmentation sensible du nombre d'adhérents (et plus particulièrement des féminines) du département (objectif de 3 à 5%)
- Une participation accrue aux divers stages de perfectionnement, tournois, animations et compétitions (minimum 5%)
- Une fidélisation des pratiquants (augmentation du taux de renouvellement de 3%)
- Une augmentation des pratiquants désirant évoluer dans les grades (objectif 3%)
- **Une amélioration de la santé du fait de la pratique sportive**

1.4 L'évaluation

- Comparaison statistique entre les années N et N-1
- La mesure de satisfaction du public concerné (questionnaires de fin de stage…) et des enseignants et dirigeants des clubs

Autour du CTF Nadir Ali Bey

Un public toujours présent.

2 La formation des bénévoles

2.1 Le diagnostic :

Il est nécessaire de susciter des vocations et de pérenniser les actions de formation des intervenants et de l'encadrement du judo départemental (dirigeants, arbitres et commissaires sportifs, enseignants, organisateurs et dirigeants bénévoles), afin d'optimiser le fonctionnement des clubs et le déroulement de nos animations et manifestations sportives officielles ou interclubs.

2.2 La présentation de l'action :

- **Formation des dirigeants:**

  - ✓ **Animation de réunions de formation/information et accompagnement des dirigeants** : les membres du bureau et le CTF (Conseiller technique fédéral) en animent 2 par an décentralisées (diffusion d'informations fédérales sur le fonctionnement des structures et des clubs, sur les diverses subventions et le montage des dossiers, sur la responsabilité des dirigeants bénévoles ….). Le président du comité est aussi impliqué dans l'animation de la formation des dirigeants des comités et des clubs de la nouvelle région Occitanie, lors du stage national de rentrée.

  - ✓ **Communication :** diffusion d'informations (promotion de l'activité) par messagerie électronique, sur le site internet, sur les réseaux sociaux, tenue de permanences par les élus, la secrétaire administrative et le CTF, tous les mardis et jeudis à la Maison du judo de Toulouse.

  - ✓ **Aide à la prise en charge de formations aux 1ers secours** (dispensées par la Croix Rouge) pour les dirigeants des clubs et les arbitres et commissaires sportifs officiels.

- **Formation des arbitres et commissaires sportifs**

  - ✓ **Formation initiale des arbitres de clubs et commissaires sportifs niveau club** au sein de notre EDA (Ecole Départementale d'Arbitrage) et plus particulièrement au sein de l'EJO (école des jeunes officiels): 18 inscrits en 2015/2016
    - 3 journées de formation (théorie + pratique) pour les jeunes officiels minimes (lors des critériums départementaux benjamins), et deux journées (théorie + pratique) pour les jeunes officiels cadets (lors des critériums départementaux minimes) ; lors de ces journées de formation, les jeunes officiels sont évalués (coupes des jeunes officiels minimes et cadets G & F)
    - participation au 1er stage d'arbitrage de la saison.

- ✓ **Formation et perfectionnement par délégation de l'IRFEJJ des arbitres et commissaires sportifs départementaux et accompagnement vers le niveau supérieur** : organisation d'1 stage/an et évaluations lors de nos compétitions départementales et tournois régionaux
- ✓ **Formation d'arbitres et commissaires sportifs de jujitsu** (lors des stages et lors de la compétition de jujitsu combat organisée à Labastidette).
- ✓ **Formation à la connaissance de l'environnement et à l'arbitrage lors des compétitions et des divers autres stages d'arbitrage (unités de valeurs pour l'obtention des grades à partir de ceinture noire 1er dan).**

- **Formations pour les renouvellements des certifications fédérales**

  - ✓ Prise en charge (à partir de la saison sportive 2013/2014), par délégation de l'IRFEJJ des renouvellements des certifications fédérales pour l'enseignement bénévole (Assistants-clubs, Animateurs suppléants, C.F.E.B) pour répondre aux besoins de proximité des clubs.

Dans toutes ces formations l'accent est mis sur la transmission de notre culture judo (exemplarité, code moral…) dans le but de contribuer à la formation de citoyens responsables et solidaires.

2.3 Les bénéficiaires

Tous types de publics, masculins et féminines, sont concernés (dés benjamins pour les commissaires sportifs et dés minimes pour les arbitres).

2.4 Les moyens mis en œuvre

- Les moyens humains :

  Le CTF, les instructeurs d'arbitrage et formateurs de commissaires sportifs, les membres de la commission d'arbitrage, des intervenants de l'IRFEJJ, la secrétaire administrative, les élus du comité, les formateurs de la Croix Rouge…

- Des moyens financiers :

  La quote-part des salaires du CTF et de la secrétaire administrative, les vacations et les frais de déplacement des intervenants, la restauration éventuelle des formateurs et des stagiaires, le buffet de clôture des réunions de formation/information des dirigeants, une participation ou la prise en charge totale du coût de la formation aux 1ers secours, la prise en charge d'intervenants nationaux…

2.5 Les résultats attendus

- La détection et l'intégration d'arbitres et de commissaires sportifs
- Une progression du niveau des arbitres et commissaires sportifs
- Un comportement irréprochable, sur et autour des tatamis des dirigeants, arbitres, commissaires sportifs et enseignants : des exemples pour l'ensemble des pratiquants
- Une amélioration du déroulement des compétitions officielles et des interclubs (raccourcissement du temps d'attente par l'ouverture de plus de surfaces de combat) qui se matérialise par une augmentation sensible du nombre de compétiteurs (objectif de 3 à 5%) et la satisfaction des accompagnants (dirigeants, enseignants et parents)
- Une amélioration de la qualité des 1ers secours dans les clubs

2.6 L'évaluation

- Suivi des statistiques sur les changements de niveau des arbitres et commissaires sportifs
- Suivi du nombre de jeunes de l'EJO désirant poursuivre dans l'arbitrage ou la tenue de tables
- La mesure de satisfaction du public concerné (questionnaires de fin de réunion pour les dirigeants ou de fin de stage pour les arbitres et commissaires sportifs…) et des enseignants des clubs

Les personnalités et les récipiendaires lors de l'AG du comité à Labastidette en mai 2016

3 Actions de l'Equipe Technique Départementale (ETD)

3.1 Le diagnostic :

Les élus du comité et le CTF ont ressenti le besoin de s'appuyer sur une cellule technique ouverte -l'ETD- pour déterminer et inscrire la politique départementale dans le plan d'action et de développement régional.

3.2 La présentation de l'action :

L'ETD est une force de proposition ; elle assure avec les commissions techniques (sportive et arbitrage), la coordination, la mise en place et le suivi des actions spécifiques contenues dan le plan de développement.
Elle tient compte des priorités de notre fédération et propose des actions complémentaires de celles de la ligue.
L'ETD évalue l'efficacité et l'efficience des actions réalisées.
L'ETD assure la préparation du calendrier départemental en concertation avec l'ETR.
La commission de sélection (qui se réunit à la fin de chaque compétition sélective pour l'échelon régional) est rattachée à l'ETD.
L'ETD se réunit 1 à 3 fois/an selon les besoins ; certains de ses membres se réunissent 2 à 3 fois pour la réalisation du calendrier et avec la commission de sélection.

Le CTF et le responsable de la commission sportive représentent l'ETD et donc le comité au sein de l'ETR (Equipe technique régionale).

3.3 Les participants

Placée sous l'autorité du CTF, l'ETD est ouverte à l'encadrement judo/jujitsu départemental: les élus du comité, les formateurs, instructeurs et responsables de commissions et intervenants techniques ponctuels.

3.4 Les moyens mis en œuvre

- Des moyens humains :
  Le CTF, les intervenants techniques, instructeurs, formateurs, responsables de commissions, la secrétaire administrative, les bénévoles élus du comité.
- Des moyens financiers :
  La quote-part des salaires du CTF et de la secrétaire administrative, les vacations des intervenants, les frais de déplacement, la restauration éventuelle pour les réunions…

.5 Les résultats attendus

- Un fonctionnement efficient de cette entité garantissant un fonctionnement optimum du secteur sportif départemental.

.6 L'évaluation

- La mesure de satisfaction des membres de l'ETD (leur présence aux réunions)
- la satisfaction des enseignants et dirigeants des clubs quant à la politique départementale mise en place (approbation des décisions prises lors de l'AG annuelle).

- **actions de promotion de la citoyenneté**

Toutes ces actions ont pour objectif de contribuer à la formation de citoyens responsables et solidaires.

4.1 Actions auprès de tous les publics :

- **Transmettre notre culture judo (valeurs résumée pour l'essentiel dans notre code moral)**
  - Politesse
  - Modestie
  - Respect (des règles de la vie en groupe - écouter, participer, proposer-, des codes de conduite, d'autrui, de l'égalité homme/femme…), respect des règles d'hygiène, de sécurité…
  - Contrôle de soi
  - Courage
  - Honneur
  - Amitié
  - Mais aussi : exemplarité, développement de l'autonomie, prise d'initiatives…

- **Répandre l'idée qu'en judo, les combattants ne sont pas des adversaires mais des partenaires de travail** ce qui favorise le développement du vivre ensemble.

- **Communiquer :** lecture d'un message lors de chaque compétition organisée par le comité, intervention lors des stages minimes, lors des formations de dirigeants, lors des challenges du meilleur comportement pendant nos animations et compétitions…

4.2 Actions auprès des publics prioritaires

Outre les actions précédemment citées, des actions spécifiques seront menées auprès de publics spécifiques des QPV.

- Le comité de la Haute-Garonne de Judo participe avec l'Etat –par l'entremise de la DDCS- et les clubs situés dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville, à des actions de promotion de la citoyenneté (une convention a été signée entre l'Etat, représenté par le Préfet de Région), et la fédération de Judo (représentée par le Président de la ligue d'Occitanie).
- Parmi ces actions, citons la poursuite ou relance de l'opération « 100 ceintures noires vers l'insertion », la poursuite de l'opération « ensemble pour un avenir citoyen » (avec l'Ecole de Police de Toulouse), la mise en place de formations de Self- défense en regroupant plusieurs clubs en QPV, la mise en place de l'opération « judo été », l'incitation à rejoindre les structures d'accès au Haut niveau (pôle Espoirs de Toulouse et sections sportives départementales judo) ; une réflexion est en cours concernant l'ouverture d'une ou plusieurs sections sportives judo.

- Ont été ciblés et sollicités dans un premier temps, les clubs de « Toulouse Pradettes », « Croix Daurade », « Balma Saint Exupéry 31 », « Sauzelong- Rangueil », « Avenir Judo 31 », « Toulouse Judo » et « Colomiers ».
- Localement le comité départemental assure la mise en œuvre, avec les clubs, de ces actions.

.

Remises des récompenses lors du tournoi national minimes excellence 2017

ANNEXE 1

ORGANIGRAMME OLYMPIADE 2016/2020

	PRESIDENT HONORAIRE	ZOVEDA André	
BUREAU	PRESIDENT	BORREDON Jean-Claude	06 21 50 01 50
	SECRETAIRE	ALLEGUEDE Brigitte	06 42 73 66 32
	TRESORIER	FERRET Régine	06 16 27 69 56
COMITE EXECUTIF (Bureau + VP)	VICE-PRESIDENT	GIMENEZ Jean-Louis	06 12 34 86 48
	VICE-PRESIDENT	DUCHEN Christophe	06 80 18 17 15
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL		ALI BEY Nadir	06 85 82 14 30
SECRETAIRE ADMINISTRATIVE		RIGOLE Corinne	05 61 48 72 11

COMMISSIONS	BRANCHES	CHARGES DE MISSION	☎
ADMINISTRATION / GESTION BORREDON Jean-Claude 06 21 50 01 50	COMMUNICATION	BORREDON Jean-Claude	06 21 50 01 50
	DEVELOPPEMENT	MONNA Jean-Pierre	06 15 01 85 88
	DISTINCTIONS/RECOMPENSES	ALLEGUEDE Brigitte	06 42 73 66 32
	FINANCES	FERRET Régine	06 16 27 69 56
	FORMATION DIRIGEANTS	BORREDON Jean-Claude	06 21 50 01 50
	INFORMATIQUE / INTERNET	MYLEY Bernard	06 01 78 12 21
	PARTENARIAT / EVENEMENTIEL	ALLEGUEDE Brigitte	06 42 73 66 32
	RESSOURCES HUMAINES	FERRET Régine	06 16 27 69 56
TECHNIQUE & SPORTIVE GIMENEZ Jean-Louis 06 12 34 86 48	COMITE SELECTION	GIMENEZ Jean-Louis	06 12 34 86 48
	CORG DELEGUEE	BOURDINEAU Hélène	06 35 94 69 81
	ENCADREMENT TOURNOIS EXTERIEURS	FERRET Régine	06 16 27 69 56
	FEMININES	ALLEGUEDE Brigitte	06 42 73 66 32
	FORMATION	GIMENEZ Jean-Louis	06 12 34 86 48
	JUDO HANDICAP	ORRIOLS Geoffroy	06 86 73 15 18
	ORGANISATION COMPETITIONS/ANIMATIONS	FERRET Régine	06 16 27 69 56
	PERFECTIONNEMENT JUDO	GIMENEZ Jean-Louis	06 12 34 86 48
	PERFECTIONNEMENT JUJITSU / NE-WAZA	SEMPE Yves	06 24 72 74 82
	PERFECTIONNEMENT TAÏSO	SEMPE Yves	06 24 72 74 82
ARBITRAGE DUCHEN Christophe 06 80 18 17 15	CONSEILLER	JUAN Jean-Louis	06 95 45 34 00
	ARBITRAGE JUDO	DUCHEN Christophe	06 80 18 17 15
	ARBITRAGE JUJITSU / NE-WAZA	BOUSCARAT Damien	06 23 26 89 99
	COMMISSAIRES SPORTIFS JUDO/JUJITSU/NE-WAZA	LAMY-BIHRY Marianne	07 61 02 48 01
	ECOLE JEUNES OFFICIELS	ORRIOLS Marie	06 43 90 65 94
	RELATION ARBITRAGE/SPORTIVE	MISSOURI Youcef	06 62 73 17 12
CULTURE JUDO DELPECH Martine 06 26 23 35 77	COMMISSION MEDICALE Dr BERGRASER Jean	CONCILIATEUR INSTRUCTEUR	FARGUES Michel
		SURV OPERATIONS ELECTORALES	FARGUES Michel
	VERIFICATEURS AUX COMPTES	BELLAS Christian & VERGES Christiane	

ANNEXE 2

BUDGET PREVISIONNEL 2017

CHARGES	Montant	*PRODUITS*	Montant
Achats passeports	10 000 €	Buvette	5 500 €
Achats médailles & récompenses	5 500 €	Aides privées	1 500 €
Autres fournitures (bureau)	1 000 €		
Achats buvette + restauration compétitions	7 000 €	- Ministère chargé des Sports	
Locations (photocopieur)	2 900 €	- dont CNDS	20 000 €
Entretien et réparation	700 €	FND IR (déplacements	2 800 €
Assurance	500 €	FND administratifs	2 000 €
Divers (fleurs/parrainage…)	600 €	FND Minimes	3 500 €
Honoraires comptable	2 100 €	Subvention Conseil général	10 000 €
Services bancaires, téléphone/poste	1 600 €		
Déplacements, missions, vacations	18 500 €	Ristournes fédérales	35 000 €
Médecin & secouristes	6 600 €	Aide fédérale CTF	16 000 €
Reversement FND IR	2 800 €	Aide ligue tournois	1 800 €
Reversement cotisations clubs part ligue	13 000 €	Vente passeports	13 500 €
Rémunération des personnels	34 000 €		
Charges sociales	13 000 €		
Formations	6 000 €		
Charges financières	300 €	Cotisations clubs	26 000 €
Coupe de France minimes	7 000 €		
CD, AG, AG fédérale	4 500 €		
TOTAL DES CHARGES	137 600 €	TOTAL DES PRODUITS	137 600 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	15 000 €	Prestations en nature	15 000 €
Personnel bénévole	7 000 €	Bénévolat	7 000 €
TOTAL	159 600 €	TOTAL	159 600 €

Notre Code Moral

COMITE DE LA HAUTE-GARONNE DE JUDO, JUJITSU,

KENDO & DA ET SES PARTENAIRES